

Auteur Kattrin Jadin, MR  
Département Secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale  
Sous-département Intégration sociale et Lutte contre la pauvreté  
Titre La situation des demandeurs d'asile. (OO 1358)  
Date de dépôt 21/02/2011

*Question*

Le gouvernement a créé deux mille places d'accueil supplémentaires pour les demandeurs d'asile dans quatre casernes et il y aura peut-être encore le même nombre créé dans certaines communes. Ces places sont destinées en priorité aux demandeurs d'asile actuellement logés dans des hôtels. Selon Fedasil il s'agit de places provisoires. Il faut aussi des places structurelles et des places disponibles immédiatement. Les chiffres sont extrêmement explicites. En 2009, le nombre de demandeurs d'asile a augmenté de 40% en Belgique. Et plus de 6.000 d'entre eux n'ont pas reçu de lieu d'accueil. La Belgique donne le signal à l'extérieur qu'elle ne maîtrise plus du tout l'accueil des demandeurs d'asile. 1. Confirmez-vous les chiffres? 2. Comment faire face à cette demande?